

Données collectées

44 questionnaires, dont 41 pour lesquels on connaît le volume vinifié et les consommations annuelles d'énergie et d'eau

Répartition géographique

- ✓ 20 entreprises en Côte-d'Or (16 en Côte + Hautes Côtes de Nuits, 4 en Côte + Hautes Côtes de Beaune)
- ✓ 15 entreprises en Saône-et-Loire (8 dans le Mâconnais, 6 en Côte Chalonnaise, 1 en Couchois-Maranges)
- ✓ 9 entreprises dans l'Yonne (4 dans le Chablisien, 3 dans l'Auxerrois, 2 dans le Vézélien)

À noter : surreprésentation du secteur de Nuits, sous-représentation du secteur de Beaune

Répartition par couleur des vins et appellations

appellations ¹ couleur ²	dominante régionales	dominante communales	dominante crus	appellations mixtes	<i>total</i>
dominante rouge	0	8	9	4	21
mixte pour la couleur	3	0	4	1	8
dominante blanc	4	7	1	3	15
<i>total</i>	7	15	14	8	44

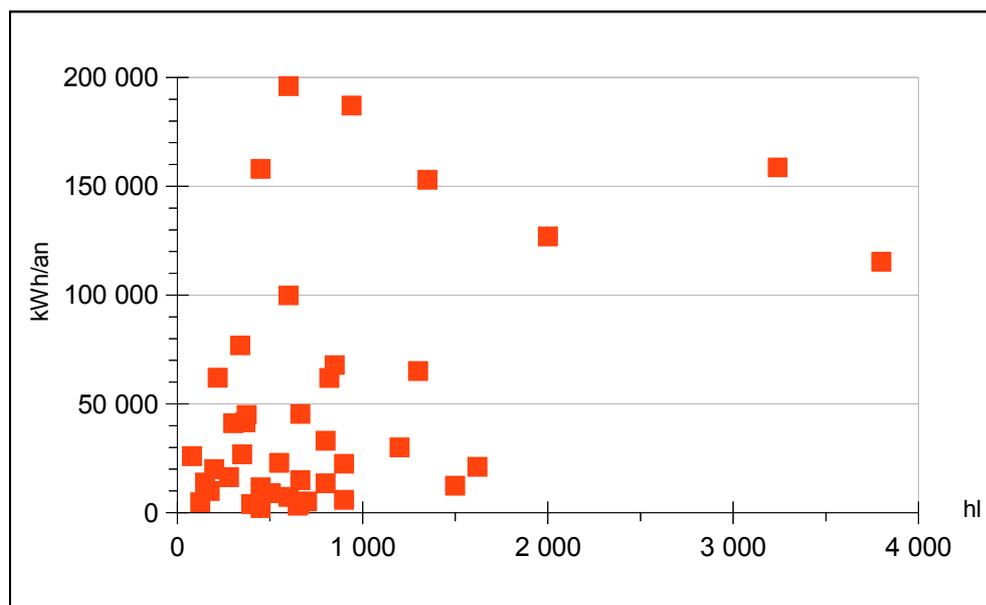
À noter : pas de site à dominante de vins rouges en appellations régionales

Consommations annuelles d'énergie en fonction du volume vinifié

Les consommations d'énergie regroupent l'électricité, le fioul et le gaz.

Il n'existe pas de relation directe entre la consommation et le volume vinifié : voir graphique ci-contre.

(Il en est de même pour l'eau.)

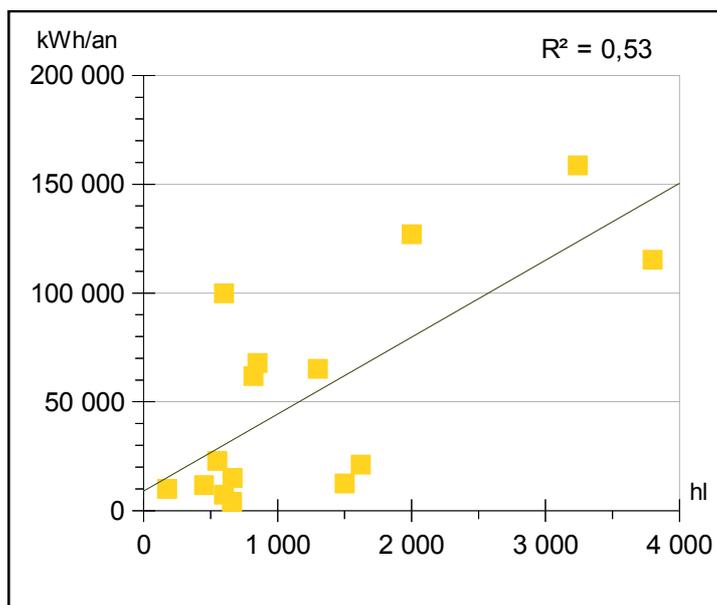


- 1 répartition selon les critères de la typologie Inosys (dispositif des Chambres d'agriculture pour produire, valoriser et diffuser des références sur les systèmes d'exploitation) : dominante régionales si part des AOC régionales > 80 % du volume vinifié, dominante communales si part des AOC communales ≥ 50 % et des crus ≤ 30 % du volume vinifié, dominante crus si part des premiers et grands crus > 30 % du volume vinifié, appellations mixtes si part des régionales ≤ 80 %, des communales < 50 % et des crus ≤ 30 % du volume vinifié
- 2 répartition d'après les caractéristiques des entreprises enquêtées : dominante rouge si part des vins rouges > 65 % du volume vinifié, dominante blanc si part des vins blancs, rosés et effervescents ≥ 80 % du volume vinifié, mixte pour la couleur si part des vins rouges entre 33 et 50 % du volume vinifié

En fonction de la couleur

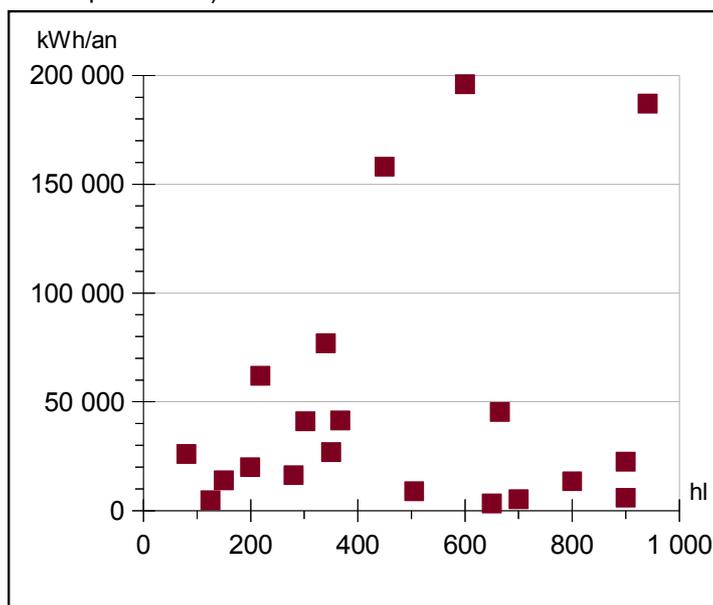
Dominante blanc

La consommation a tendance à suivre le volume vinifié : voir graphique ci-dessous. (Il en est de même pour l'eau.)



Dominante rouge

Il n'y a pas de relation directe entre la consommation et le volume vinifié : voir graphique ci-dessous. (Il en est de même pour l'eau.)



En fonction des appellations

Dominante régionales ou communales

La consommation d'énergie a une nette tendance à suivre le volume vinifié ($R^2 = 0,65$), en sachant que plus de la moitié de ces entreprises sont à dominante blanc (contre 38 % dans l'échantillon étudié).

Dominante crus

Il n'y a pas de relation directe entre la consommation et le volume vinifié, en sachant que les deux tiers de ces entreprises sont à dominante rouge (contre une petite moitié dans l'échantillon étudié).

Incidence du mode d'élevage

La capacité d'élevage en fûts est calculée à partir du nombre et du volume des contenants, et rapportée au volume vinifié. Elle est très variable d'une entreprise à l'autre : de 0 à 79 % pour les sites à dominante blanc (moyenne : 15 %) et de 21 à 226 % pour les sites à dominante rouge (moyenne : 93 %).

La consommation d'énergie n'a pas de relation directe avec la capacité d'élevage en fûts. (La consommation d'eau a par contre tendance à augmenter avec la capacité d'élevage en fûts.)

Conclusions

- ➔ La consommation d'énergie est extrêmement variable d'un site à l'autre : de 5 à 350 kWh par hl vinifié.
- ➔ Pour les sites à dominante blanc ou d'appellations régionales ou communales, la consommation a tendance à suivre le volume vinifié.
- ➔ Les consommations par hl les plus élevées s'observent pour des entreprises majoritairement à dominante rouge, et à dominante crus ou appellations mixtes.

État des lieux réalisé en 2011-2012 par la Chambre d'agriculture de Bourgogne, en partenariat avec l'ADEME Bourgogne et le BIVB.

